

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de **1 heure**, va être réalisée.

I - Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours, de formation accompagnée d'une proposition chiffrée.

II – Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- Vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule,
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- Vos compétences psychomotrices,
- Vos motivations.

III – Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée sur une plate-forme avec une tablette ou un ordinateur accompagné d'un enseignant de la conduite.

IV – Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

CARAVELLE AUTO-ECOLE

Agrément : École de conduite : E1806900030/ Numéro déclaration d'activité : 84691810769

324 route de Genas 69500 BRON / Tel: 04 72 14 05 05

SIRET 89327971100020 / APE 8553Z

Email : aecaravelle-meyzieu@orange.fr / <http://www.auto-ecole-caravelle.fr/>